5, Boulevard Clémenceau
18000 BOURGES
Tél. : 02.48.65.36.25
Fax : 02.48.65.50.27
Port : 06 87 26 05 35
Email : cgt.ul.bourges@wanadoo.fr
Site : http://www.ud18.cgt.fr

# AUGMENTER LES SALAIRES, C'EST :

- URGENT !
- NECESSAIRE !!
- POSSIBLE !!!

***Ces dernières semaines, de plus en plus de salariés (du privé, du public) sont dans l'action pour exiger que leur salaire soit augmenté.***

## ILS ONT RAISON ET C'EST URGENT !

Alors que le pouvoir d'achat s'effondre en raison des hausses importantes et régulières des dépenses incompressibles (carburants, produits alimentaires, logement, etc.), les salaires stagnent.

Pour plus d'un salarié sur deux, l'augmentation de salaire a été inférieure à l'inflation. La « smicardisation » grandit, que l'on soit dans le public ou dans le privé.

Les prix à la pompe flambent !
Les profits explosent !

Les salariés du privé et du public veulent pouvoir vivre de leur travail.

La meilleure façon de redonner de la « valeur » au mot « travail », n'est-ce pas de le payer à sa juste valeur ?

Le salaire doit être la juste rémunération du travail, garantissant les moyens nécessaires à l'existence de chacune et chacun, reconnaissant la qualification de la, du salarié(e).

La CGT propose que le Smic soit le salaire minimum de première embauche pour un(e) salarié(e) sans qualification, qu'il soit porté à 1.500 euros bruts tout de suite et qu'il serve de base à toute grille de salaire et traitement où chaque qualification est reconnue et payée en plus.

## AUGMENTER LES SALAIRES TOUT DE SUITE, C'EST NECESSAIRE ET INDISPENSABLE

Il y a un an, le Président de la République avait promis à la « France qui se lève tôt » de revaloriser la valeur du travail.
Aujourd'hui le bilan est lourd : pour la 1ère fois depuis 25 ans, le taux de salaire horaire ouvrier évolue moins vite que les prix.

De ce fait, il n'aura pas d'influence sur le niveau d'augmentation du SMIC au 1er juillet.

Cette situation rendrait plus nécessaire que jamais un coup de pouce gouvernemental sur le SMIC pour aller au-delà de son augmentation légale.

L'inflation déjà élevée (3,3 % cette année) pèse plus lourd sur les budgets modestes : le carburant, le logement, les transports, l'énergie, les produits alimentaires qui constituent l'un des principaux postes de dépenses des ménages modestes augmentent plus vite que l'inflation moyenne.

Pourtant, le gouvernement, droit dans ses bottes, s'en tient aux 8 centimes d'augmentation horaire auxquels la loi l'oblige. Pas un de plus !

L'an dernier déjà, il avait justifié son refus du coup de pouce au prétexte qu'il valait mieux favoriser les négociations salariales, plutôt que l'augmentation du SMIC.

**Résultat :** si les salaires sont le premier sujet de négociation dans les entreprises, c'est parce qu'ils sont aussi le premier sujet de conflit. Les employeurs ne concèdent rien spontanément !

Quant aux niveaux d'augmentation, le bilan du Ministère constate que « les baisses des pourcentages d'augmentation peuvent s'expliquer en partie par la faible augmentation du SMIC en 2007 ».
Les choix gouvernementaux annoncent une nouvelle spirale d'écrasement des salaires et d'affaiblissement de l'emploi ! La part des salaires dans les revenus du travail s'affaiblit, le nombre de salariés à temps partiel et en CDD a augmenté cette année, c'est une conséquence des lois dites sur le pouvoir d'achat qui contraignent à travailler plus longtemps ceux qui ont un travail tandis que les autres sont maintenus à l'écart des vrais emplois.

## OUI C'EST POSSIBLE, AVEC UNE PLUS JUSTE REPARTITION DES RICHESSES !

Les moyens existent pour répondre à ces exigences :

Les profits du CAC 40 ont rapporté plus de 100 milliards. Actuellement 45 % sont versés aux actionnaires.

Depuis les années 80, la part des salaires dans la répartition des richesses créées a diminué de 10 % en faveur des profits.

Plus de 70 % des fonds disponibles dans les entreprises vont à la spéculation financière.

En 2007 les revenus encaissés par les quarante patrons du CAC 40 ont augmenté de 58 % par rapport à 2006.
Le gain a été par exemple de 18 millions d'euros pour le patron de Vallourec, de 15 millions d'euros pour celui de Suez, de 13 millions pour celui de Vinci.

Les mesures dites « paquet fiscal » ont rapporté 15 milliards d'euros aux plus hauts revenus et ont diminué d'autant les moyens de l'Etat pour l'emploi, l'éducation, la santé, etc.

## DOTEZ-VOUS D'UNE FORCE

**Où les syndicats sont inexistants, les salariés sont les plus vulnérables, leurs droits sont moins respectés et leur dignité souvent mis à rude épreuve.**

**A l'inverse, où les salariés se sont syndiqués et dotés de syndicats, les garanties sociales sont les plus avancées.**

**Et si vous osiez franchir le pas ? Si vous pensiez à vous syndiquer et construire l'outil utile à vous défendre et acquérir de nouveaux droits et plus de protection pour vous et votre famille ?**

*Juillet 2008*

**NE VOUS LAISSEZ PAS FAIRE :**
**DANS LES BRANCHES, LES ENTREPRISES,**
**EXIGEZ UNE REVALORISATION SIGNIFICATIVE DES SALAIRES,**
**CONDITION INDISPENSABLE A UNE REELLE RECONNAISSANCE DE LA VALEUR DU TRAVAIL,**
**A LA RELANCE DE LA CONSOMMATION,**
**DE LA CROISSANCE ET DE L'EMPLOI.**

Prud'hommes 2008 Efficace avec vous ! la cgt

#

**Je souhaite :**
☐ prendre contact
☐ me syndiquer

## BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION

NOM : …… Prénom : ……

Adresse : ……

……

Code postal : …… Ville : ……

Age : …… Profession : ……

Entreprise (nom et adresse) : ……

Bulletin à renvoyer à La Cgt, 5, Boulevard Clémenceau 18000 Bourges
Tél : 02 48 65 36 25 – email : cgt.ul.bourges@wanadoo.fr

http://www.cgt.fr
info@cgt.fr

# Flambée des prix des carburants : répondre à l'urgence !

***1,50 € le litre de 95 sans plomb, bientôt 1,50 € le gasoil de base !***

## *Désormais, faire un plein nous met tous à sec !*

***Le pouvoir d'achat baisse, les salaires, les pensions de retraite, l'Assedic et les minima sociaux réduits à la portion congrue, nous imposent de rogner sur notre minimum vital ! Nous sommes tous pénalisés par les conséquences désastreuses de la hausse du coût des carburants. Condamnés à prendre notre véhicule quotidiennement faute de moyens de transport appropriés. Des pans entiers de l'industrie et leurs salariés sont touchés. Tous, nous payons une politique irresponsable et la spéculation faite sur notre vie quotidienne. Ainsi, une personne qui fait 50 km/jour avec un véhicule consommant 7 à 8 litres au 100 km dépense environ 240 € /mois.***

## La CGT porte six propositions immédiates pour faire face à l'urgence !

Dans le cadre prioritaire et plus large du problème du pouvoir d'achat des Français, la CGT exige la mise en œuvre, à court terme, des mesures suivantes :

1) les **augmentations de salaires** doivent tenir compte de la hausse réelle du coût de la vie, donc de l'augmentation des prix du carburant et du gaz. L'État qui fixe les prix de l'électricité et du gaz doit être garant d'un juste équilibre tarifaire s'appuyant sur l'indépendance énergétique et les équipements Edf.

2) la **mise en place d'une aide immédiate et directe**, inscrite sur la feuille de paie, permettant la prise en compte de la réalité des frais de transports domicile/travail.

3) **révision de la fiscalité** sur les produits pétroliers en harmonisant la réduction de la Tva au niveau européen, en retirant de la base de calcul de la Tva, la Tipp (partie fixe du prélèvement).

4) **mise à contribution** de ceux qui profitent de la flambée des prix (compagnies pétrolières, financiers, spéculateurs...).

5) un **ajustement immédiat des indemnités** destinées aux salariés (secteur privé/public/état) utilisant professionnellement leur véhicule et remboursés forfaitairement au km parcouru.

6) **réouverture des négociations salariales** dans les entreprises, les groupes et les branches professionnelles.

Parallèlement, il faut trois initiatives politiques fortes :

1) la mobilisation des États membres pour mettre fin à la guerre en Irak,

2) la participation active de la France à la conférence internationale rassemblant les pays producteurs et consommateurs,

3) l'impulsion, par notre pays, des initiatives pour réguler les opérations portant sur les produits dérivés (alimentaires).

### Décomposition du prix du gazole en France

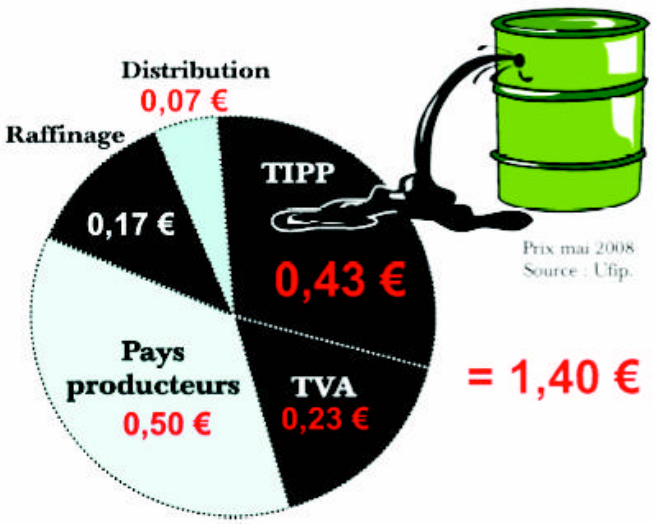


Montreuil, 23 juin 2008 - Ne pas jeter sur la voie publique

## Pourquoi cette flambée des prix ?

Le coût des matières premières est fixé en fonction de la capacité de l'offre et de l'évolution de la demande. S'agissant du pétrole, de nombreux facteurs influent sur le prix :

- gestion des ressources mondiales,
- manque d'investissements consacrés à l'exploration, le raffinage ou l'extraction de cette énergie non renouvelable (estimation des réserves = cinquante ans de consommation),
- comportements stratégiques des pays producteurs.

Tous ces facteurs entraînent, certes, une hausse des prix, mais sur le long terme, **cela n'explique en rien la flambée actuelle à la pompe !**

Si les pays émergents marqués pour leur développement économique rapide (10 % par an en Chine) génèrent une demande supplémentaire sur les matières premières et les produits alimentaires. Cependant, n'oublions pas que 2/3 des ressources énergétiques sont accaparées par seulement onze pays les plus industrialisés !

## C'est tout « bénef », mais pour qui ?

Depuis la fameuse crise financière aux Etats-Unis (dite des subprimes), les produits financiers liés aux contrats sur les matières premières et les produits alimentaires (produits dérivés) se multiplient car les capitaux financiers cherchent de nouveaux supports. La spirale spéculative s'emballe générant des hypers profits pour quelques-uns et la misère pour tous les autres.

C'est la ruée des **banques**, des **fonds d'investissement** et des **spéculateurs** de tout genre sur le cours des matières premières et des produits alimentaires (pétrole, uranium, blé, coton...).

Sur le pétrole, des produits financiers sont créés appelés « pétrole papier ». Ils engagent acheteur et client sur une quantité et un tarif pendant une période donnée. Libre à l'acheteur de revendre son « pétrole papier » avant terme, anticipant la hausse. C'est ainsi que s'échangerait désormais sur le marché plus de 36 fois le volume réel des échanges de barils.

Les **États** comme la France, via la fiscalité des produits pétroliers, ne sont pas en reste, et empochent des dividendes conséquents (60 % de taxes sur le litre d'essence).

Quant aux **multinationales,** elles continuent d'exploiter la main d'œuvre qui produit les richesses mais la laisse pour compte au mépris du respect de leurs droits fondamentaux.

**Tous ces intervenants s'y retrouvent ! Compagnies pétrolières en tête, dont les profits déjà élevés, augmentent encore...**

## Le gouvernement gesticule...

Les trois mesures proposées par le gouvernement ne font pas le compte...

- **création d'un fonds pour atténuer les effets de la hausse des carburants sur certaines catégories d'usagers.** Nous savons, qu'alimenté par le surplus de fiscalité indirecte (donc par les contribuables), il sera, dans le meilleur des cas, doté des quelques centaines de millions d'euros qui sont déjà alloués au financement du plan de stabilisation des revenus des marins pêcheurs !
- **réduction de la Tva des carburants adressée à la commission de Bruxelles.** Cette mesure incontournable nécessite l'accord unanime des 27 états membres de l'Union européenne. Cette taxe, par nature injuste, s'impose à tous quelles que soient les capacités contributives de chacun. La présidence française doit donc être l'occasion de poser et de porter cette mesure,
- **aide directe** avancée par François Fillon : l'État se dédouane en reportant la responsabilité sur les partenaires sociaux. Cette mesure, au contour imprécis, renforcerait les inégalités au niveau des retraités et des privés d'emploi.

## Il y a urgence à préparer demain... et passer aux actes

- Se donner les moyens financiers réels de conduire un programme national performant énergétique pour les logements, les transports... seul susceptible de faire la différence et d'abaisser la facture pour les générations à venir,
- accroître l'investissement pour améliorer les capacités de raffinage,
- mettre en œuvre une politique énergétique et industrielle commune, réaliser les investissements nécessaires et contenir la spéculation avec notamment l'objectif de conforter l'indépendance énergétique du continent,
- travailler sur les projets de coopération qui prennent en compte pays producteurs et consommateurs et la nécessité d'y promouvoir les droits sociaux.

**Je porte les six propositions de la CGT**

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Courriel : .....

Signature :

**Face à la flambée des prix des carburants, il faut exiger des mesures immédiates pour augmenter les salaires et libérer le pouvoir d'achat.**

www.cgt.fr

la cgt

À renvoyer à : La CGT - Coordination des activités confédérales - Activité Luttes - Case 4-1 - 263 rue de Paris - 93516 Montreuil cedex